


Fiche tarifaire

CONTRIBUTIONS FAMILIALES 2020-2021

L'engagement de la contribution est renouvelé par tacite reconduction après avis du Conseil de classe.

	Forfait moyen annuel	Remise 5% (paiement 1 fois)		Formule ENERGIE (pour l'année)		ou	Formule SERENITE (pour le cycle)		A l'inscription
 CAP ATMFC	1 120 €**	56,00 €	1 x 844,00 €	20 x	101 €	+	220 €		
BAC ST2S	1 100 €	55,00 €	1 x 845,00 €	31 x	100 €	+	200 €		
BAC Pro ASSP	1 190 €*	59,50 €	1 x 908,50 €	31 x	108 €	+	222 €		
BTS MCO	1 412 €	70,60 €	1 x 1 077,40 €	20 x	128 €	+	264 €		
BTS CI	1 590 €	79,50 €	1 x 1 210,50 €	20 x	144 €	+	300 €		
BTS ESF	1 700 €	85,00 €	1 x 1 295,00 €	20 x	154 €	+	320 €		
DE CESF	1 700 €	85,00 €	1 x 1 301,00 €	9 x	154 €	+	314 €		

*CAP et BAC Pro : Formation SST incluse "Sauveteur Secouriste du Travail"

*CAP : Repas inclus 2 fois par semaine (dans le cadre des travaux pratiques)

-5 %

- Paiement en 1 fois (oct 2020).
- Si 2 enfants en simultané dans un des établissements du CREEFI, valable sur la scolarité la plus élevée.
- Redoublement / année supplémentaire dans le même niveau
- Dispense ou aménagement d'1 ou 2 enseignements au moins (sauf EPS)

-10 %

- Dispense ou aménagement de 3 enseignements au moins (sauf EPS)
- Si 3 enfants en simultané dans un des établissements du CREEFI, valable sur la scolarité la plus élevée.

-15 %

- Poursuite dans un cycle supérieur (après un cycle complet dans les établissements du CREEFI)
- Réduction non cumulable, la plus élevée sera retenue.